



## Règlement

---

### Prix AFB 2021 Mémoires d'étudiants sur le badminton

#### PRÉAMBULE

---

Dans la même idée que le Prix FFBaD, l'Association Francophone de Badminton (AFB) organise un concours annuel de mémoires d'étudiants issus d'universités de pays francophones (liste OIF), rédigés en langue française et traitant de thématiques liées au badminton.

#### PUBLIC

---

Le concours prime des études dans deux catégories :

- Les mémoires de diplômés à Bac +5 ;
- Les travaux de diplômés supérieurs à Bac +5.

#### INSCRIPTION

---

L'inscription au concours doit être effectuée en deux temps :

- En remplissant le formulaire d'intention de participation le plus tôt possible mais avant le 31 mai de l'année du concours. Ce formulaire constitue un prérequis obligatoire à l'inscription. Il est disponible sur le site internet de la Fédération.
- Après autorisation de concourir, les candidats peuvent adresser leur travail.

Le concours 2021 concerne des **travaux validés** par les universités ou les grandes écoles **en 2019, 2020 et 2021**, pour les **thèses jusqu'en 2017 inclus**. Cette date doit être mentionnée sur la couverture du document remis.

Cas particuliers :

- *Une candidature est individuelle.*
- *Un mémoire présenté une année ne peut pas être représenté ultérieurement.*
- *La FFBaD proposant déjà un concours pour les étudiants des universités françaises, ceux-ci ne sont pas autorisés à s'inscrire au concours de mémoires d'étudiants francophones. De même, un étudiant d'une nationalité d'un pays francophone (liste OIF) mais inscrit dans une université française, n'est pas autorisé à participer au concours AFB ; il peut en revanche s'inscrire au concours FFBaD.*

#### DEPOT DES TRAVAUX

---

Une fois l'inscription validée, les mémoires doivent être **envoyés avant le 15 juillet par voie électronique** en version PDF à l'adresse suivante : [contact@francobad.org](mailto:contact@francobad.org). Ils doivent être remis selon la forme demandée par leur université.

Une attestation de l'université mentionnera que ce mémoire a permis de valider le diplôme dans lequel souhaite concourir le candidat.

## **CRITERES DE VALORISATION**

---

Dans chaque catégorie, les travaux seront classés en fonction de l'intérêt qu'ils apportent à la FFBaD en termes de connaissances, d'analyse permettant d'orienter de futurs choix et de réinvestissement possibles pour améliorer les performances des athlètes, des entraîneurs, du fonctionnement fédéral ou permettant de développer des axes de la politique fédérale.

La note universitaire obtenue pour le travail présenté sera prise en compte dans les critères d'évaluation.

## **DELIBERATION**

---

La délibération aura lieu au plus tard au mois de juillet afin de récompenser les lauréats lors des Internationaux de France de Badminton (fin octobre).

## **COMPOSITION DU JURY**

---

Le jury est composé de membres permanents et de membres invités au regard des trois catégories primées et le nombre de jurés dépend du nombre de dossiers reçus. Le jury est composé de personnalités ayant une forte connaissance du badminton et du sport en général.

Le jury est présidé par le Président de l'AFB ou l'un de ses représentants.

Les jurés ne perçoivent pas de rémunération ou d'indemnités pour cette mission.

## **LES PRIX**

---

Pour chacun des deux concours, le vainqueur est invité à assister aux Internationaux de France de Badminton, à la fin du mois d'octobre à Paris.

Tous les frais inhérents à ce déplacement sont pris en charge par l'AFB : vol, hébergement et repas du lundi au dimanche.

## **UTILISATION DES ECRITS**

---

En participant au concours, le candidat autorise l'AFB (et la FFBaD partenaire du concours) à utiliser ses écrits en le citant. L'étudiant pourra être invité à participer à des actions de formation ou des communications sur son travail. Dans ce cas, les frais matériels liés à cette présentation seront à la charge de l'AFB.

L'AFB souhaite donc pouvoir utiliser ce travail et le diffuser auprès de différentes catégories de collaborateurs, le rendre téléchargeable depuis son site internet et toujours dans le respect des droits de propriété intellectuelle. Ainsi, l'AFB s'engage à toujours assurer la promotion de ces travaux et à mentionner ou communiquer le nom de l'auteur et le cadre dans lequel a été rédigé le mémoire.

## **COORDINATION DU CONCOURS**

---

Pour tout complément d'information, la coordination générale du concours est assurée pour 2020-2021 par Olivier BIME, directeur de l'AFB - [contact@francobad.org](mailto:contact@francobad.org) - +33 (0) 698.243.622 - Skype : Bime.Badminton